Pôle éducatif des Courlis
CD 142, route d'Ehuns
70300 VILLERS-LES-LUXEUIL

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 17 octobre 2023

Présents :
Inspectrice de la circonscription de Luxeuil : Mme Raba
Equipe éducative : Mme Chanson, Mme De Abreu, Mme Sauvage, Mme Maigret, Mme Piguet, Mme Ragonnet, Mme Petit, Mme Pernot, Mme Jacquemin, Mme Greget, Mme Bellefleur
Parents : Mme Cerra, Mme Ferry, Mme Jeannerey, Mme Grosjean, Mme Rossi
Périscolaire : Mme Prost, M. Amoureux
Elus : Mme Bréhat, M. Cholley, Mme Garnier, M. Jamey, M. Duchanois, M. Tard, M. Valot, M. Veillon,
Excusés : Mme Faivre, M. Dron, M. Pigeollot, Mme Guinoiseaux, Mme Drouin, Mme Dollois

La séance débute à 18h05.

- Résultats des élections

La liste électorale comptait 161 électeurs. Il y a eu 114 votants dont 105 bulletins exprimés et 9 nuls ou blancs
70,81 % de participation. Il n'y avait qu'une liste qui est donc élue.
Titulaires : Mme GROSJEAN, Mme ROSSI, Mme JEANNEREY, M. PIGEOLLOT, M. DRON
Suppléants : Mme CERRA, Mme BERTHELIN, Mme FERRY, Mme GUINOISEAUX, Mme FAIVRE
Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale note pour notre école un taux de participation aux élections de Représentants de Parents d'Elèves assez élevé.

- Effectifs

Pour cette rentrée 2023, nous comptions 118 élèves.
Il y a eu un départ fin septembre en CM2 et la radiation d'un élève de CE2 est prévue le 20 octobre : notre école comptera donc 116 élèves à la rentrée de novembre. Les effectifs sont répartis comme suit :

13 PS et 14 MS soit 27 élèves dans la classe de Mme Chanson, secondée par Mme Petit, Atsem, toute la journée.
11 GS et 9 CE1 soit 20 élèves dans la classe de Mme Ragonnet, secondée par Mme Maigret, Atsem, le matin.
17 CP et 5 CE1 soit 22 élèves dans la classe de Mme Sauvage (mardi, jeudi et vendredi) et de Mme Dollois (lundi)
19 CE2 et 6 CM1 soit 25 élèves dans la classe de Mme De Abreu (mardi, jeudi et vendredi) et Mme Drouin (lundi)
11 CM1 et 12 CM2 soit 23 élèves dans la classe de Mme Piguet, nommée à titre définitif sur son poste

Mme Sauvage est déchargée le lundi pour la direction d'école.

Mme Pernot est remplaçante rattachée à l'école. Mme Jacquemin, référente vie scolaire, intervient les mardis sur le climat scolaire. Sa mission est d'aider les élèves à besoins au niveau du comportement.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	14	11	17	14	19	17	12

Répartition des élèves en fonction des communes :

Communes	Nombre d'élèves	Communes	Nombre d'élèves
Abelcourt	30	Baudoncourt	5
Villers-lès-Luxeuil	23	Meurcourt	4
Ehuns	22	Luxeuil	2
Sainte-Marie	9	Froideconche / Breuches	2
Velorcey	7	Clairegoutte	1
Visoncourt	5	Ormoiche	1
Betoncourt	5	Dampierre les Conflans	1

Prévisions :
Aujourd'hui, il y a seulement 4 enfants nés en 2021 sur les 6 communes du SICG susceptibles d'être scolarisés à la rentrée 2024. Il risque donc d'y avoir une chute d'effectif avec 12 CM2 quittant l'établissement cette même année. M. Tard et Valot insistent sur le fait que les déménagements sont fréquents sur nos communes et que ces chiffres évoluent rapidement avec l'importance du nombre de logements locatifs.

Pour les années futures, il n'y a eu que 8 naissances en 2022 contre 17 élèves qui quitteront l'école.

En 2023, il y seulement 6 naissances pour le moment qui devront compenser la sortie de 19 élèves.

- Sécurité

Le **plan Vigipirate est passé en « urgence attentat »** : les locaux sont toujours fermés à clé et dorénavant la grille de la cour l'est également. Il est donc important de bien arriver à l'heure. Les numéros de téléphone de l'école et du périscolaire ont été affichés sur la grille et la porte du préau.
En cas d'arrivée à l'école en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves, l'école n'ayant pas de sonnette, il est nécessaire que les parents et intervenants contactent l'école sur la ligne de téléphone fixe afin que l'on puisse leur ouvrir.
Plusieurs incidents ont eu lieu dernièrement lors de la prise en charge d'élèves relevant de la MDPH : la ligne téléphonique ne fonctionnant pas, les intervenants des différents SESSAD ont trouvé porte close, ils n'ont pas réussi à nous manifester leur présence et sont donc repartis sans faire intervenir et cela au détriment des élèves. Un visiophone serait donc très utile. Il peut être subventionné en partie au titre du fond interministériel de prévention de la délinquance (dossier S). Une visite de sureté peut être organisée avec l'adjudant-chef Thévenot, référent sûreté, pour qu'il préconise les équipements adaptés à notre site en présence de Nadine Louis, conseillère de prévention départementale.
Au niveau de la sécurité passive de l'école, le SICG devra porter sa vigilance sur les clôtures d'enceinte de l'école et sur l'occultation des salles de confinement pour les mettre en conformité avec les exigences du PPMS.
Mme l'Inspectrice souligne que l'ensemble de l'établissement doit être clos pour la sécurité des enfants et rappelle que par le passé des animaux se sont déjà retrouvés dans l'enceinte de l'école et qu'à minima l'installation d'une sonnette devrait être installée. Mme Bréhat affirme que la sonnette avait été refusée par l'ancienne directrice et donc jamais installée : le téléphone étant privilégié afin de pouvoir vérifier l'identité de l'interlocuteur avant d'ouvrir les portes de l'établissement. La directrice et les élus, avec le concours possible de Mme l'Inspectrice vont réfléchir à la solution la plus adaptée.

Un **exercice incendie** a été réalisé le mardi 19 septembre 2023 : l'exercice s'est bien déroulé. L'évacuation du bâtiment s'est passée rapidement et dans le calme. Une porte coupe-feu ne se fermait pas. Elle a été rabotée depuis et se ferme maintenant normalement. Deux autres exercices auront lieu au cours de l'année scolaire.

L'école dispose de 2 PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité) : un PPMS Risques Majeurs et un PPMS Attentat Intrusion. Les 2 PPMS ont été actualisés.
Cette année, il y aura un exercice PPMS « Risques majeurs » académique avant les vacances de février 2024.
Un exercice PPMS « Attention Intrusion » sera fait avant les vacances de Noël de manière locale.

Les caisses de secours PPMS sont à compléter. Après inventaire, une liste des choses manquantes sera transmise au SICG.
Mme l'Inspectrice informe que les 2 PPMS sont fusionnés depuis juin dernier : le PPMS unifié. La rédaction des PPMS sera désormais assurée par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Nadine Louis, conseillère de prévention départementale, fera la visite de toutes les écoles de Haute-Saône durant les 5 années à venir pour ce faire.
Mme Louis a validé les PPMS actualisés transmis dernièrement par Mme Sauvage à la DSDEN (Direction des Services de l'Education Nationale).
Mme l'Inspectrice propose que des personnels de l'Education Nationale puissent aider les élus si besoin.

- Règlement intérieur

La proposition de nouveau règlement intérieur est lu. Le règlement intérieur de l'école se base sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Saône datant du 02/12/2021 (disponible sur le site de l'école). Le règlement intérieur reprend les dispositions de celui-ci pour une meilleure information des parents et spécifie des conditions locales.

Concernant les admissions des nouveaux élèves à l'école, Mme Sauvage précise que celles-ci ne respectent pas le règlement départemental qui stipule : « L'admission est prononcée par le directeur d'école après inscription par la collectivité territoriale compétente ». M. Valot indique qu'elles sont effectivement de la responsabilité du syndicat de l'école qui a la compétence. Pour plus de facilité pour les parents, le syndicat préfère que ce soit gérer en un seul endroit, à savoir l'école. Les admissions sont donc faites localement par la directrice de l'école. Mme Sauvage précise que cela pose un souci par rapport aux documents fournis par les familles car ceux-ci ne devraient pas être transmis à l'école par soucis de confidentialité et de RGPD.

Mme l'Inspectrice précise quelques points de ce règlement : une rentrée unique est appliquée pour les enfants de PS depuis le décret d'août 2023 (à la place d'une rentrée échelonnée, qui n'était pas en vigueur dans notre école). La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) attribue également de nouvelles missions au directeur : il peut, par des mesures conservatoires, écarter de l'école pour 5 jours (et non l'exclure) avec poursuite des apprentissages à la maison, un élève qui mettrait à mal la sécurité des autres enfants de l'école si les aménagements mis en place pour cet élève n'avaient pas permis d'améliorer la situation. Les directeurs et directrices ont également autorité sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant le temps scolaires (intervenants extérieurs, ATSEM, entreprises de travaux...)

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité. Il est disponible sur le site de l'école : http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr/.

- Projet d'école

Un nouveau projet d'école a été rédigé et présenté au conseil d'école l'an passé. Il est mis en place pour 3 ans.
Ce projet se décline en 4 axes stratégiques qui se traduisent en objectifs à atteindre et actions à mettre en œuvre en classe :

- Axe 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- Axe 2 : Le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Axe 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- Axe 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Le but de ce projet est d'accroître les chances de réussites des élèves en anticipant les problèmes d'apprentissage et de comportement, en améliorant la communication et les échanges avec les familles et en ouvrant les élèves à la culture pour leur permettre de devenir des citoyens responsables.

- Résultats aux évaluations nationales de CP, CE1 et CM1

Mi-septembre, les élèves de CP, CE1 et CM1ont été soumis à des évaluations nationales dont les résultats anonymés sont remontés informatiquement.

Elles répondent à un triple objectif :
- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser ;
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité ;
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Deux types d'élèves sont identifiés :
- élèves à besoin, c'est-à-dire ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en grande difficulté : un besoin est identifié.
- élèves fragiles, c'est à dire ceux dont les acquis sont fragiles et pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier.

CP : 17 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre des textes à l'oral	0	0
Reconnaître des différentes écritures d'une lettre	1	0
Manipuler des syllabes	0	0
Comprendre des mots à l'oral	2	0
Comprendre des phrases à l'oral	1	0
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	0	0
Manipuler des phonèmes	2	0
Lire des nombres entiers	0	0
Résoudre des problèmes	0	0
Quantifier des collections	0	0
Comparer des nombres	1	0
Reproduire un quadrillage	0	0
Écrire des nombres entiers	0	0
Placer un nombre sur une ligne graduée	0	0

CE1 : 14 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre des textes lus seul	0	0
Écrire des syllabes	0	0
Comprendre des phrases lues seul	0	0
Comprendre des mots à l'oral	1	0
Écrire des mots	1	1
Comprendre des phrases à l'oral	1	0
Lire à voix haute des mots	3	0
Lire à voix haute un texte	4	0
Lire des nombres entiers	4	1
Résoudre des problèmes	6	4
Additionner	4	3
Soustraire	2	4
Calculer mentalement	1	2
Écrire des nombres entiers	2	3
Placer un nombre sur une ligne graduée	2	1
Reproduire un assemblage	1	0

CM1 : 17 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre un texte lu seul	6	0
Comprendre des textes à l'oral	2	0
Écrire des mots	2	4
Identifier la relation sujet-verbe	4	3
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	6	1

Reconnaître les principaux constituants de la phrase	1	4
Savoir trouver des synonymes	5	3
Savoir trouver des mots de la même famille	4	0
Lire à voix haute un texte	3	8
Résoudre des problèmes	6	3
Placer un nombre sur une ligne graduée	4	4
Poser et calculer	3	4
Mémoriser des faits numériques	4	10
Écrire des nombres entiers	4	1
Mémoriser des procédures	5	7

Evaluations CP : les résultats sont plus que corrects principalement par rapport au reste de la circonscription de Luxeuil.

Evaluations CE1 : Résultats corrects en français, mais plus faibles en calculs et en résolution de problèmes.

Evaluations CM1 : Les résultats sont mitigés, mais 25 % des élèves de ce niveau sont des élèves à besoin particuliers qui bénéficient déjà d'un PAP (Projet Accompagnement Personnalisé). Mmes Piguet et De Abreu soulignent que les attendus de ces évaluations sont élevés même pour des candidats experts (peu de temps est alloué à chaque item principalement en calcul).

Mme l'Inspectrice souligne qu'une étude récente a montré que l'assurance des filles diminue lors du passage entre la maternelle CP et CE1 dans la pratique des mathématiques et plus généralement dans les matières scientifiques. Le même constat est fait à l'école : en ce début d'année, un groupe d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) a travaillé sur la confiance en soi ; ce groupe n'était composé que de filles du CP au CM1. M. Valot, élu et professeur de mathématiques au lycée Lumière indique que ce phénomène se retrouve également au secondaire.

- <u>Aide aux élèves en difficultés - RASED - élèves à besoin particuliers.</u>

Une dizaine de PPRE (Programme Personnalisé de réussite Educative) sont en cours de rédaction.

Une dizaine de demandes auprès du RASED (Réseau Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) seront également rédigées cette année.

Le RASED, dont les bureaux sont dans l'école du Bois de la Dame à Luxeuil-les-Bains, est composé d'une psychologue scolaire, Mme Fabienne GROSJEAN et d'une enseignante spécialisée, Mme Christelle LEPAUL.

Les interventions du Réseau se font sur demande des enseignants et quelquefois des parents, toujours avec l'autorisation et la collaboration de la famille de l'enfant. L'enseignant renseigne alors une fiche de demande d'aide qui sera analysée en synthèse par les membres du réseau.

Le Psychologue scolaire, en concertation avec les parents :
- réalise les investigations psychologiques nécessaires à l'analyse des difficultés et au choix des formes d'aides adaptées.
- peut organiser des entretiens avec les enfants en vue de favoriser l'émergence du désir d'apprendre, de s'investir dans la scolarité, de dépasser une souffrance psycho-affective.
- peut proposer des entretiens aux maîtres et aux parents pour faciliter la recherche des conduites et comportements éducatifs adaptés aux problèmes constatés
- participe à l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation (PPS), des projets d'accompagnement personnalisés (PAP), assiste aux réunions concernant les élèves en difficulté.

L'enseignant spécialisé peut intervenir lorsque l'élève, malgré les différentes aides apportées par l'enseignant de la classe, ne parvient à surmonter les difficultés d'apprentissage, pour amener ce dernier à :
- dépasser les difficultés persistantes éprouvées dans les apprentissages.
- donner du sens aux apprentissages.
- prendre conscience et maîtriser des attitudes, des méthodes de travail.
- conceptualiser, faire des liens, prendre conscience des stratégies, des procédures.
- mobiliser l'attention, développer la concentration, la mémoire.
- reconsidérer le statut de l'erreur, prendre conscience de ses progrès, restaurer la confiance et l'estime de soi par l'expérience de la réussite.
- s'appuyer sur ses réussites pour restaurer l'envie d'apprendre.

Durant le premier trimestre, Mme LEPAUL commence un travail de groupe auprès des classes de PS / MS, CP / CE1 et de CE2 / CM1.

5 élèves ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Nous ne pouvons donner aucun médicament sans ce document qui est à destination des enfants atteints de troubles de la santé chronique, d'allergie, ou encore d'intolérance alimentaire.
Nous faisons partie des secteurs découverts, c'est à dire que notre référent en matière de santé est le médecin départemental, le docteur Guillaume. II ne se déplace pas mais demeure consultable par email ou téléphone.
- les bilans médicaux sont remplacés par un examen infirmier ;
- les PAI (projets d'accueil individualisé) sont signés par le médecin traitant de l'enfant (sauf en cas de refus) ;
- les PAP (plans d'accompagnement personnalisés) ne sont plus validés par le médecin scolaire mais peuvent l'être par le médecin traitant.

5 élèves ont un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé). Quatre d'entre eux vont disposer de tablettes fournies par leurs propres parents pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Cet outillage répond à un besoin inscrit dans leur PAP. Ces tablettes resteront à l'école pour éviter virus ou fichiers inopportuns.
Un PAP s'adresse aux élèves présentant des difficultés scolaires durables liées à un trouble avéré des apprentissages.
Les principaux troubles des apprentissages sont :

- la dyslexie (trouble spécifique de la lecture),
- la dyspraxie (trouble du développement moteur et de l'écriture),
- la dyscalculie (troubles des activités numériques),
- la dysphasie (trouble du langage oral)
- élèves intellectuellement précoces
- et les troubles de l'attention.

4 élèves ont un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et 3 demandes sont en cours auprès de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées). Trois AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) sont déjà présentes pour des élèves dont les dossiers sont validés ou en cours de traitement : Bricelle Bautey, Maryline Iorio et Patricia Guervin.

Un quart des élèves de l'école ont un suivi extérieur auprès d'orthophonistes en priorité, de psychomotriciens, d'ergothérapeutes et de psychologues. Le départ en retraite de Mme Lacour (Luxeuil) et le déménagement de Mme Ménini (Conflans), orthophonistes vont compliquer l'accès aux soins de nos élèves qui rencontrent déjà beaucoup de difficultés pour effectuer des bilans et à avoir des suivis. Les temps sur liste d'attente sont très longs.

Les séances d'APC se déroulent les lundi, mardi et jeudi soir de 16h30 à 17h30. Des groupes de besoin sont identifiés en conseil des maîtres.
En première période, 31 élèves ont bénéficié des APC : le renforcement des fondamentaux étaient ciblés ainsi que le climat scolaire et la mise en confiance avec Mme Jacquemin.
En période 2, l'équipe enseignante a ciblé 26 élèves.

Mme Piguet organisera des stages de réussite la première semaine des vacances d'Octobre, de Février, d'Avril et de Juillet à destination d'élèves des cycles 2 et 3. Ces stages, qui ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 sont à destination d'un groupe réduit d'élèves, proposés par le conseil des maîtres. Le fil conducteur pour ce premier stage à destination de 4 élèves de CM1 sera la compréhension aussi bien dans le domaine de la lecture qu'en résolution de problèmes, ainsi que la fluence de lecture.
Le transport est à la charge des familles. Le centre de loisirs sera ouvert à chacune de ces périodes. Une demande de mise à disposition des locaux a été faite au SICG.

- Continuité pédagogique (si l'école venait à fermer pour raisons sanitaires)
Pour l'ensemble des classes, le lien école/famille pourra se faire par Educartable ou par mail.
CM1/CM2 : Les livres de mathématiques et de français seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les travaux des élèves se feront sur feuilles afin de faciliter les retours réguliers faits par mail ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école.
CE2/CM1 : L'enseignante fonctionne avec des padlets (des liens sont distribués aux parents) qui regroupent le travail donné quotidiennement.
CE1 (Mme Ragonnet et Mme Sauvage) : Les livres de lecture et les fichiers seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Pour les parents qui ne peuvent pas imprimer les fiches, des exercices en lignes pourront être proposés aux élèves. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, régulièrement, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.
CP : Le manuel de lecture sera donné aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Le retour des travaux sera par mail ou dans la boîte aux lettres de l'école.
GS : Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Les ateliers de manipulation seront adaptés afin qu'ils puissent être réalisés à la maison. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.
PS/MS : Les travaux et ateliers seront dans la mesure du possible adaptés au matériel présent à la maison et les situations seront envoyées par mail deux fois par semaine. Les comptines et jeux de doigts seront accessibles via Educartable ou des liens internet. Des jeux éducatifs en ligne seront proposés. Les fiches seront à imprimer ou imprimées à l'école et à retirer.

- Educartable :
Cette année, l'école a mis en place un Environnement Numérique de Travail : Educartable. Cet ENT a rencontré très rapidement un accueil très favorable des familles. Il remplacera le cahier de liaison au retour des vacances. Il permet des échanges famille/école plus rapides, la transmission des devoirs et une partie cahier de vie. L'adhésion pour l'année scolaire a été faite par la coopérative pour un tarif de 60 euros.

- Mission Service Civique
L'école bénéficie d'une personne en Mission Service Civique à raison de 26 heures par semaine : Audrey Billard. Elle intervient dans la prise en charge d'enfants en BCD, pour une aide dans toutes les classes et pour la vie collective à la piscine dans les groupes pris en charge par les parents agrées. Mme Chanson indique qu'elle se chargera aux prochaines vacances de la demande de subventions allouées par le Conseil Régional aux Syndicats dont l'école dispose d'une personne en Mission Service Civique.

- Projets de l'année 2023 / 2024
 - Décloisonnement

Pendant la durée de la sieste des PS / MS, Mme Chanson intervient avec les classes de GS, CP, CE1 de 13h45 à 15h00 afin d'alléger le nombre d'élèves par classe pour 2 créneaux et/ou de regrouper certains niveaux répartis dans deux classes.

Le lundi, elle intervient en écriture et phonologie en GS pendant que Mme Ragonnet travaille avec ses CE1. Les lundi, mardi et jeudi, elle co-intervient avec Mme Dollois ou Mme Sauvage en EPS avec l'ensemble des 31 CP et CE1. Elle travaille aussi du mardi au vendredi avec le groupe entier de CE1 en résolution de problèmes, en Questionner le monde (le temps) et en écriture. Ainsi, durant ces périodes de décloisonnement, les élèves de GS et de CP sont en niveau simple avec leur enseignante.

- Projets réalisés

Ce lundi 16 octobre, la classe de PS/MS a confectionné des cookies dans le cadre de la Semaine du Goût avec l'intervention de M. Colnot, pâtissier-chocolatier de la maison Drouhet.

- Projets prévus ou en cours

Ecole/Maternelle et cinéma : Les programmes **Maternelle et cinéma** et **Ecole et cinéma** ont pour objectif :
- d'inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social : le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma en tant que lieu de culture cinématographique
- d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.
- d'intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation du regard
- d'inscrire la participation à Ecole et Cinéma dans un projet de classe ou le projet d'école
- de contribuer au prolongement de l'opération dans les temps post et périscolaires en prenant éventuellement appui sur les divers dispositifs partenaires locaux.

Maternelle et cinéma pour la classe des PS/MS (avec la classe de maternelle de Meurcourt) :
Deuxième trimestre : La petite taupe
Troisième trimestre : La farandole des couleurs

Ecole et cinéma pour les 4 autres classes

→ GS CE1 et CP CE1 :	→ CE2 CM1 et CM1 CM2 :
Premier trimestre : Voyages de rêve, Deuxième trimestre : Le chant de la mer Troisième trimestre : Une année polaire	Deuxième trimestre : Le chant de la mer et Le cirque Troisième trimestre : Une année polaire

❖ **Spectacle des « 3 chardons »** pour les classes de maternelle et CP/CE1 le lundi 27 novembre 2023

❖ **Projet carnet de croquis : olympisme, art, corps et mouvement**

50 incitations à « croquer », accompagnées d'images à projeter ou à imprimer, une à deux fois par semaine pendant 10 minutes.
Chaque élève aura un carnet personnel.

❖ **Projet olympisme : Plus haut, plus vite, plus forts ensemble !**

Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est une priorité pour le département de la Haute-Saône. Cet évènement majeur est une chance de faire émerger une génération de "citoyens de demain" ouverts sur le monde grâce aux valeurs olympiques.
Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les écoles, construire un parcours d'éducation artistique et culturelle riche et cohérent pour développer la sensibilité, la créativité et l'esprit critique de chaque élève, constituent le cœur des missions de l'Éducation Nationale.

❖ **Projet CNR** (Conseil National de la Refondation) : **Notre école, faisons là ensemble**

Faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».
À tout moment, sous le pilotage du directeur d'école, chaque communauté éducative peut s'inscrire dans la démarche et bénéficier d'un accompagnement dédié et personnalisé par une équipe d'appui locale.
Les écoles pour lesquelles le projet nécessite un soutien financier peuvent bénéficier d'un accompagnement dédié dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique. L'élaboration des projets n'étant pas contrainte par un calendrier, ce soutien peut être sollicité à tout moment : il peut être ponctuel ou pluriannuel en fonction de la nature du projet.

Pour notre école, nous souhaiterions partir sur le numérique pour tous. Des devis sont en cours avant la rédaction du projet.

Mme l'Inspectrice indique qu'il est également possible de demander l'inclusion d'une partie « formation » pour les enseignants dans le projet proposé.

❖ **Noël**

Comme les années précédentes, une somme d'argent est attribuée par le SICG pour l'achat d'un cadeau par élève, soit 10 € par élève. Cette année, le cadeau sera en rapport avec le sport. Des devis ont été transmis en mairie pour validation. Le reliquat servira à offrir aux enfants un goûter avant les vacances de Noël.

Nous sommes à la recherche d'une personne qui accepterait d'être le Père-Noël pour la distribution des cadeaux.

❖ **Piscine**

La piscine fait partie des **enseignements obligatoires** avec le savoir nager.
L'école bénéficie d'un créneau piscine pour 2 classes. Cette année, ce sont les élèves des niveaux CP, CE1 et CE2, soit 48 élèves, qui iront à la piscine avec Mme Sauvage et Mme De Abreu le mardi et le vendredi matin. Les élèves de GS et de CM1 (de la classe CE2/CM1) resteront à l'école avec Madame Ragonnet. Nous remercions tous les parents qui se sont portés volontaires pour renouveler leur agrément de natation afin de pouvoir encadrer un groupe à la piscine. Un papa a proposé de passer son agrément cette année. Cela nous fera 7 parents agrées. Un planning sera transmis pour connaître les disponibilités de chacun. Nous essaierons dans la mesure du possible de mettre deux parents par groupe, ce qui avait été jugé plus confortable l'année dernière.

Créneaux piscine :

vendredi	15/03/2024	22/03/2024	29/03/2024	05/04/2023	03/05/2024
mardi	19/03/2024	26/03/2024	02/04/2023	30/04/2023	07/05/2024

❖ **Permis piéton / permis internet**

Les deux opérations seront lancées début janvier par la gendarmerie. Après plusieurs semaines d'apprentissage, les gendarmes reviendront faire passer les examens du permis piéton pour les CE2 et du permis internet pour les CM1/ CM2. Les gendarmes proposent que les élus et les parents d'élèves soient présents à la remise des diplômes.

❖ **Lire et faire lire**

Mme Anne-Marie Jamey interviendra comme les années précédentes dans la classe de CE2 / CM1 ainsi que Mme Antonia M dans la classe de CP / CE1. Les interventions commenceront en période 2.

- Point OCCE

Solde N-1 : 3873,52 € / Solde Rentrée 2023 : 3729,85 € soit un delta de 143,67 €

Cette année, 100 cotisations ont été perçues pour une somme de 1500 €, la cotisation étant de 15 € par élève.
La coopérative organisera 4 ventes :
Vente de fleurs avec Initiatives : 2717,62 € de vente pour 785,29 € de bénéfice.

Vente de photos individuelles et de fratries : prise de vues le 17 octobre avec Acces Labo, vente au retour des vacances pour une livraison avant Noël
Vente de chocolats Stoffel au moment de Pâques
L'école ne demandera plus 1 € par enfant pour la sortie de fin d'année ; la seule sollicitation sera la participation volontaire de 15 € à la coopérative à la rentrée.
L'association « Autour des Courlipiots » fera un prochain don à la coopérative d'un montant de 500 € pour financer une partie du projet Ecole / Maternelle et Cinéma.

- Association de parents d'élèves : Les Courlipiots

Mme Jeannerey indique que les Courlipiots ont effectué leur première réunion courant septembre. A ce jour, elles ne sont que 6 mamans. L'Association a besoin de bras et de nouvelles idées, sinon une dissolution est à craindre dans un avenir proche. Pour rappel, les différentes actions ont permis de financer 3000 euros pour les élèves de l'école.
Une vente de calendriers a été lancée ce lundi 15 octobre pour une fin d'opération le vendredi 10 novembre.
Un marché de Noël aura lieu le 1er décembre et une vente de sapins est prévue.

- Périscolaire :

Mme Regent Ludivine a quitté son poste de directrice du centre de loisirs. Elle est remplacée par M. Vincent Amoureux qui vient se présenter aux parents d'élèves élus ainsi qu'aux élus et représentants des communes du SICG.
M. Amoureux explique que dorénavant le portail est fermé à clé ce qui perturbe quelque peu le fonctionnement de l'accueil périscolaire ; un mail d'information a été envoyé aux familles. Il réaffirme son rôle : gestion des repas de la cantine (mais pas des menus), gestion des inscriptions et des factures, des PAI. Il demande aux parents de ne pas hésiter à le tenir informé de tout problème de santé concernant leur enfant et rappelle qu'il a la possibilité de donner des médicaments à un enfant avec une ordonnance du médecin.
Mme Prost développe et explique les activités des mercredis à venir. Le projet « consommer autrement » se déclinera en plusieurs thèmes tout au long de l'année : le papier, le bois (bricolages de Noël), le métal, le verre, le plastique et le carton. Une exposition des œuvres réalisées au périscolaire est envisagée au moment de la fête de l'école.
Pour les vacances de Toussaint le thème retenu est « l'espace ». Le centre est ouvert la première semaine de chacune des petites vacances ainsi que la dernière semaine du mois d'août. M. Amoureux incite les parents à faire remonter leurs demandes particulières à la Communauté de communes via le SICG pour une ouverture plus importante du centre. M. Valot indique que plus la fréquentation est importante plus il est envisageable de revoir les périodes d'ouverture. Plusieurs parents soulignent le coût excessif des inscriptions, principalement pour une journée complète pendant les vacances. Le portail famille est un outil pratique mais son interface demande à être repensée : plusieurs d'entre eux évoquent les difficultés rencontrées lors des inscriptions en ligne. Le paiement est par contre facilité.

- SICG : travaux

L'équipe enseignante remercie le SICG pour le nouveau revêtement du terrain de sport ainsi que son marquage.
Le tour du bâtiment a été fait par Mmes Sauvage et Petit, référente site de l'école, et une liste de demande de travaux a été transmise au SICG en date du 10 octobre 2023.
M. Tard et Valot indiquent que la visite aurait dû être faite avec la présidente ou le vice-président du syndicat. Mme Sauvage mentionne que Mme la présidente a bien été informée de ce tour de bâtiment en amont, par voie orale, et qu'elle n'y avait pas fait d'objection.
M. Valot insiste sur le fait que la visite de sécurité doit être réalisée en présence du maire de Villers-lès-Luxeuil. A ce moment, il présentera les différents rapports lui-même au contrôleur de la commission de sécurité. La présence d'un membre de l'équipe enseignante est nécessaire, à défaut du directeur d'école. Mme Sauvage a assisté en tant qu'adjointe d'enseignement à la dernière visite en juillet 2020.
M. Valot indique aussi que les communes devraient convier les enseignants à une formation extincteur et défibrillateur.
Mme Bréhat indique que des travaux de peinture des portes et encadrements ainsi que des sanitaires seront réalisés pendant la première semaine des vacances de Toussaint.

- Questions diverses :
 - Une famille a fait un retour aux enseignantes sur le manque de distributeurs de papier dans les cabines des toilettes enfant. Chaque année, nous sommes confrontés à des élèves qui ne prennent pas assez de papier avant de se rendre dans la cabine. Il n'est pas évident de quantifier le nombre de feuilles nécessaires en fonction de leur besoin. Les élèves restent dans les toilettes à attendre que quelqu'un transmette du papier par le dessous de la porte, s'essuient mal ou en ont sur les doigts. Les familles récupèrent leurs enfants avec les fesses irritées. Une demande a été transmise dernièrement à Mme Bréhat pour équiper les toilettes maternelle et élémentaire de distributeurs individuels.

 - Mme Jeannerey tient à évoquer le problème du parking parents. En effet, certains parents se garent dans l'espace engazonné juste à côté du terrain de sport, alors que le parking prévu est loin d'être plein. Elle souligne aussi la vitesse excessive de ces personnes qui empruntent un sens interdit. Mme Bréhat rappelle qu'un mot a déjà été mis dans les cahiers dans lequel il était indiqué qu'en cas de non-respect des consignes d'utilisation du parking, la gendarmerie pourrait être prévenue. Au vu de la situation, cela sera chose faite.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance
Isabelle Chanson



La directrice
Emilie Sauvage

